

# Fiches de Données de Sécurité

Classé conformément au Règlement sur les produits dangereux de Santé Canada (DORS / 2015-17)

## 1. Identification

**Identificateur du produit:** Propylène brut**Autres moyens d'identification****Nom(s) commun(s) et synonyme(s):** Produit Joffre C3 intermédiaire**Numéro de la FDS:** NOVA-0013**Utilisation recommandée et restrictions d'emploi****Utilisation recommandée:** Matière première pour la fabrication de produits chimiques et de polymères.**Restrictions conseillées pour l'utilisation:** Tous les usages autres que ceux identifiés.**Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur****Fabricant**

**NOM DE LA SOCIÉTÉ:** NOVA Chemicals  
**Adresse:** P.O. Box 2518, Station M  
Calgary, Alberta, Canada T2P 5C6  
**Téléphone:** Informations sur le produit: 1-412-490-4063  
**Courriel de renseignements sur la fiche de données de sécurité:** [msdsemail@novachem.com](mailto:msdsemail@novachem.com)

**Numéro de téléphone d'urgence:**1-800-561-6682, 1-403-314-8767 (NOVA Chemicals) (24 h/24)  
1-800-424-9300 (CHEMTREC) (24 h/24)

## 2. Identification des dangers

**Classification du Danger Selon les règlements sur les produits dangereux****Dangers Physiques**

Gaz inflammable	Catégorie 1A
Gaz sous pression	Gaz liquéfié
Asphyxiant simple	Catégorie 1

**Risques pour la Santé**

Mutagenécité de la Cellule Germinale	Catégorie 1B
Cancérogénécité	Catégorie 1A

**Éléments d'Étiquetage****Symbole de Danger:****Mot Indicateur:** Danger

**Mention de Danger:** Gaz extrêmement inflammable.  
Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
Peut remplacer l'oxygène et causer une suffocation rapide.  
Peut induire des anomalies génétiques.  
Peut provoquer le cancer.

**Conseil de Prudence:**

**Prévention:** Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants/ vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:** EN CAS d'exposition prouvée ou suspecte : Obtenir des soins médicaux. Incendie provenant d'une fuite de gaz : Ne pas éteindre, sauf si la fuite peut être arrêtée de manière sécuritaire. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition.

**Entreposage:** Garder sous clef. Protéger de lumière du soleil. Entreposer dans un endroit bien ventilé.

**Élimination:** Mettre au rebut le contenu et le contenant conformément aux réglementations locales.

**Autres dangers qui ne se traduisent pas par une classification SGH:** Le contact avec du gaz liquéfié peut provoquer une irritation ou des gelures.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Identité Chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
1-Propène	Propylène	115-07-1	75 - 89%
propane	Diméthylméthane	74-98-6	9 - 15%
1-propyne	Méthyl acétylène	74-99-7	2 - 3.5%
1,2-Propadiène	Propadiène	463-49-0	0.6 - 2.2%
1,3-Butadiène	Vinyléthylène	106-99-0	0.1 - 1%

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral.

**Autres renseignements:** Ce produit peut contenir des niveaux très faibles de matières radioactives naturelles, qui ont été identifiées comme le radon 222 (n° CAS 14859-67-7) et ses principaux produits de désintégration radioactifs, le plomb 210 (n° CAS 14255-04-0) et le polonium 210 (n° CAS 13981-52-7). Se référer à la section 16 pour plus de renseignements. Ce produit est considéré dangereux par le Règlement sur les produits dangereux.

### 4. Premiers soins

**Inhalation:** EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'air frais et la garder au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Obtenir des soins médicaux.

<b>Ingestion:</b>	L'ingestion de ce produit est une voie d'exposition improbable. NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux.
<b>Contact Cutané:</b>	Le contact avec du gaz liquéfié peut provoquer une irritation ou des gelures. En cas de gelure, demander immédiatement des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Dégeler les parties congelées avec de l'eau tiède. Ne pas frotter la partie touchée. Enlever les vêtements contaminés non-adhérents. Ne pas enlever le matériau ou les vêtements adhérents. Obtenir des soins médicaux.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Le contact avec du gaz liquéfié peut provoquer une irritation ou des gelures. En cas de gelure, demander immédiatement des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact si la victime en porte et si ils peuvent être facilement enlevés. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux.

### Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

<b>Symptômes:</b>	L'exposition aux gaz liquéfié peut provoquer des engelures. Des concentrations élevées réduisent les niveaux d'oxygène disponibles et pourraient provoquer des maux de tête, des vertiges, des nausées, une perte de coordination, des difficultés respiratoires, une suffocation ou des troubles du rythme cardiaque.
-------------------	--

### Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

<b>Traitement:</b>	Traiter de la manière habituelle les cas de perte de connaissance, d'hypotension, de convulsions, d'arythmie cardiaque et de gelures. Les agonistes adrénergiques (épinéphrine, norépinéphrine) et dopaminergiques doivent être évités pendant le traitement ou utilisés avec prudence (à la dose efficace la plus faible) en raison d'une possible sensibilisation cardiaque liée à ce mélange de produits. En cas de détresse respiratoire, de changement de l'état de conscience ou d'arythmie cardiaque, administrer de l'oxygène à l'aide d'un masque.
--------------------	---

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Risques d'Incendie Généraux:</b>	Gaz liquéfié extrêmement inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer vers la source d'inflammation et créer un retour de flamme. NE PAS TENTER D'ÉTEINDRE UN FEU PROVOQUÉ PAR UNE FUITE DE GAZ À MOINS QUE LA FUITE PUISSE ÊTRE ISOLÉE ET ÉLIMINÉE À LA SOURCE. Rester conscient de la possibilité de réinflammation. La vapeur peut former un mélange explosif avec l'air. Prévoir au besoin des mesures immédiates d'isolation d'urgence et d'évacuation. En cas d'incendie d'une canalisation, d'une cuve de stockage, d'un wagon ou d'un camion-citerne, ISOLER sur une distance de 1 600 mètres (1 mile) dans toutes les directions; prévoir également une première évacuation dans un rayon de 1 600 mètres (1 mile) dans toutes les directions. Garder les conteneurs à l'écart de toute source de chaleur ou d'incendie. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
-------------------------------------	---

### Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Utiliser un extincteur à produits chimiques secs, à mousse, à dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), à eau en brouillard ou en pulvérisation. Utiliser de l'eau pour refroidir les conteneurs exposés à l'incendie et pour protéger le personnel.
--------------------------------------	---

**Méthodes d'extinction inappropriées:**

L'ajout direct d'eau (ou de tout autre liquide à température ambiante) au gaz liquéfié provoquera une détente explosive des vapeurs d'un liquide en ébullition.

**Dangers spécifiques provenant de la substance chimique:**

Lors de la combustion, ce produit dégage du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des hydrocarbures de faible poids moléculaire.

**Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers****Procédures de lutte contre l'incendie:**

Tenir le dos contre le vent. Maintenir à distance le personnel non autorisé. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Lutter contre l'incendie en maintenant une distance maximale ou utiliser des lances sur affûts télécommandées ou des lances monitor. Refroidir abondamment les contenants à l'eau très longtemps après l'extinction de l'incendie. Ne pas diriger le jet d'eau vers la source de la fuite ou les dispositifs de sécurité en raison des risques de givrage. En cas d'incendie, si le conteneur se vide ou se décolore sous l'effet de la chaleur, s'éloigner immédiatement. Laisser les incendies non maîtrisés s'épuiser. Éviter l'inhalation de toute fumée et d'autres produits de combustion. Retirer et isoler les vêtements et les chaussures contaminés. Empêcher le ruissellement de l'eau d'extinction ou de dilution de se déverser dans des cours d'eau, des égouts ou un réseau d'eau potable. Voir les détails et instructions supplémentaires dans la publication Emergency Response Guidebook, n° 115.

**Équipement de protection spécial pour les pompiers:**

Porter un appareil respiratoire autonome (ARA) à pression positive. Les vêtements de protection des pompiers de structures assurent une protection thermique, **mais seulement une protection chimique limitée.**

**6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel****Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Isoler la zone de déversement. Maintenir à distance le personnel non autorisé. Alerter le personnel de lutte contre les incendies et le personnel d'urgence en service. Surveiller la zone avoisinante pour éviter toute accumulation de concentrations inflammables dans l'air.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Porter un équipement de protection approprié. Ne pas toucher ni marcher dans le produit renversé. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Tenir le dos contre le vent. Rester à l'écart des zones basses. Arrêter la fuite si on peut le faire sans risque. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Empêcher le ruissellement de l'eau d'extinction ou de dilution de se déverser dans des cours d'eau, des égouts ou un réseau d'eau potable. Maintenir la zone isolée jusqu'à ce que tous les gaz inflammables détectables aient été complètement dispersés.

Petits déversements : Isoler la zone de déversement ou de fuite sur au moins 100 mètres (330 pieds) dans toutes les directions.

Gros déversements : Prévoir une évacuation initiale en aval sur au moins 800 mètres (1/2 mile). Évacuer le personnel vers l'amont de la zone de déversement et le tenir à une distance de sécurité. Utiliser une pulvérisation d'eau pour réduire le gaz ou dévier le nuage gazeux.

**7. Manutention et stockage****Précautions pour une manipulation sécuritaire:**

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas

fumer. Conserver le récipient bien fermé. Les conteneurs au sol et équipement de réception. Pour un complément d'information sur les équipements de liaison et de mise à la terre de l'équipement, consulter la publication « Recommended Practice 2003 » de l'American Petroleum Institute (API), « Protection Against Ignitions Arising out of Static, Lightning and Stray Currents » ou la publication de la National Fire Protection Association (NFPA) 77, « Recommended Practice on Static Electricity ». Prendre des précautions spéciales pour découper à froid, intervenir sur des conduites ou pour nettoyer et mettre au rebut des conteneurs vides. Les produits de désintégration radioactifs peuvent s'accumuler avec le temps en couches ou en dépôts dans les équipements de traitement (comme les pompes, les filtres, les tuyaux, etc.). Les équipements et la tuyauterie doivent être vérifiés pour un traitement possible (décontamination) avant la maintenance ou la mise au rebut/la récupération. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants/ vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/ du visage.

**Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité:**

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef. Ne permettre l'accès qu'aux personnes autorisées. Entreposer et manipuler dans des récipients sous pression et avec du matériel prévu à cet effet. Entreposer et utiliser à l'écart de la chaleur, d'étincelles, de flammes nues ou de toute autre source d'inflammation. Prévoir des moyens d'extinction adaptés dans la zone d'entreposage (par ex. système à sprinkleurs, extincteurs d'incendie portables) et détecteurs de gaz inflammables. Les appareils d'entreposage sous pression doivent être au-dessus du sol et endigués. Conserver à l'écart de matières incompatibles. Entreposer conformément à la réglementation et aux normes applicables concernant les matières inflammables. Inspecter les événements pendant l'hiver pour vérifier l'absence de vapeur et d'accumulation de glace.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de Contrôle

#### Limites d'Exposition Professionnelle

Dans le livre « TLVs® and BEIs® » de l'ACGIH, le propane (n° CAS 74-98-6) et le 1-propyne (méthylacétylène) (n° CAS 74-99-7) ont été identifiés comme « Danger d'explosion ». Le propane (n° CAS 74-98-6) a également été identifié comme « Asphyxiant simple ». Consulter la dernière édition du livre « TLVs® and BEIs® » d'ACGIH pour de plus amples informations.

Identité Chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition		Source
1-Propène	TWA	500 ppm	860 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2), et ses modifications.
1-Propène	TWA	500 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's: Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques (Commission des accidents du travail) et ses modifications.
1-Propène	TWA	500 ppm		Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), et ses modifications.
1-Propène	TWA	500 ppm		Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), et ses modifications.
1-Propène	TWA	500 ppm		États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, et ses modifications

propane	TWA	1,000 ppm		Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2), et ses modifications.
propane	TWA	1,000 ppm	1,800 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), et ses modifications.
propane	REL	1,000 ppm	1,800 mg/m3	États-Unis NIOSH : Guide de poche des risques chimiques, et ses modifications
propane	IDLH	2,100 ppm		États-Unis. NIOSH (institut national de la santé et de la sécurité professionnelle). Valeurs de danger immédiat pour la vie ou la santé (IDLH), et ses modifications
1-propyne	TWA	1,000 ppm	1,640 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2), et ses modifications.
1-propyne	TWA	1,000 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's: Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques (Commission des accidents du travail) et ses modifications.
1-propyne	TWA	1,000 ppm		Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), et ses modifications.
1-propyne	TWA	1,000 ppm	1,640 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), et ses modifications.
1-propyne	TWA	1,000 ppm		États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, et ses modifications
1-propyne	REL	1,000 ppm	1,650 mg/m3	États-Unis NIOSH : Guide de poche des risques chimiques, et ses modifications
1-propyne	IDLH	1,700 ppm		États-Unis. NIOSH (institut national de la santé et de la sécurité professionnelle). Valeurs de danger immédiat pour la vie ou la santé (IDLH), et ses modifications
1,3-Butadiène	TWA	2 ppm	4.4 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2), et ses modifications.
1,3-Butadiène	TWA	2 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's: Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques (Commission des accidents du travail) et ses modifications.
1,3-Butadiène	TWA	2 ppm		Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), et ses modifications.
1,3-Butadiène	TWA	2 ppm	4.4 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), et ses modifications.
1,3-Butadiène	TWA	2 ppm		États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, et ses modifications
1,3-Butadiène	IDLH	2,000 ppm		États-Unis. NIOSH (institut national de la santé et de la sécurité professionnelle). Valeurs de danger immédiat pour la vie ou la santé (IDLH), et ses modifications

Veuillez consulter la dernière édition du texte source appropriée et consulter un hygiéniste industriel ou un professionnel similaire, ou des agences locales, pour plus d'informations.

### Valeurs Limites Biologiques

Identité Chimique	Valeurs Limites d'Exposition	Source
1,3-Butadiène (1,2-Dihydroxy-4-(N-acétylcystéinyl)-butane: Moment de l'échantillonnage : en fin de quart de travail.)	2.5 mg/l (Urine)	ACGIH BEI
1,3-Butadiène (Mélange d'adduits de N-1- et N-2-(hydroxybutényl)valine à l'hémoglobine (Hb): Moment de l'échantillonnage : non essentiel.)	2.5 pmol/g (Sang)	ACGIH BEI

**Contrôles Techniques  
Appropriés**

Les méthodes techniques permettant de réduire l'exposition à des matières dangereuses sont privilégiées. Elles comptent les systèmes de ventilation mécanique (par dilution et par aspiration) ou les systèmes fermés de fonctionnement à distance et automatisé, de contrôle des conditions de procédé, de détection des fuites et de réparation, et toute autre modification des procédés. S'assurer que tous les systèmes de ventilation par aspiration se déchargent à l'extérieur, loin des orifices d'admission d'air et des sources d'allumage. Prévoir suffisamment d'air pour remplacer l'air évacué au moyen de systèmes de ventilation par aspiration. Les contrôles administratifs (procédures) et l'usage d'équipements de protection individuelle peuvent également être requis.

**Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle (ÉPI)****Informations générales:**

L'équipement de protection individuelle (ÉPI) ne doit pas être considéré comme une solution à long terme au contrôle de l'exposition. L'EPI doit être accompagné de programmes de l'entreprise concernant le choix, l'adaptation, l'entretien et la formation du personnel à l'utilisation du matériel. Consulter un organisme d'hygiène industrielle compétent, les recommandations des fabricants d'EPI ou les réglementations applicables pour déterminer le potentiel de danger et pour assurer une protection adéquate.

**Protection du visage/des yeux:**

Lunettes de sécurité. Il est recommandé de porter des lunettes de sécurité contre les produits chimiques sous un écran facial complet ou un respirateur en cas de possibilité de contact avec le gaz liquéfié.

**Protection de la Peau  
Protection des  
Mains:**

Porter des gants isolants.

**Protection de la  
peau et du corps:**

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau. Porter des vêtements de travail à manches longues et un pantalon. Les vêtements ignifuges (Nomex) ou en fibres naturelles (coton ou laine) sont recommandés. Le port de vêtements synthétiques peut générer de l'électricité statique et n'est donc pas recommandé lorsqu'il existe un risque de dégagement d'émanations inflammables. Porter des chaussures de sécurité qui résistent aux produits chimiques et qui offrent une bonne adhérence pour aider à ne pas glisser. Il est recommandé de porter des chaussures antistatiques.

**Protection Respiratoire:**

Utiliser un appareil à adduction d'air lorsque les concentrations d'oxygène sont faibles ou si les concentrations atmosphériques dépassent les limites des appareils de protection respiratoire à épuration d'air ou un niveau présentant un danger immédiat pour la vie ou la santé.

**Mesures d'hygiène:**

Adopter des mesures de contrôle et un équipement de protection individuelle (EPI) efficaces pour maintenir l'exposition des travailleurs à des concentrations inférieures à ces limites. Veiller à ce que des douches oculaires et des douches de sécurité se trouvent à proximité des zones de travail.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Apparence****État physique:**

Gaz

**Forme:**

Gaz liquéfié

**Couleur:**

Incolore

**Odeur:**

Faible odeur d'hydrocarbure

<b>Seuil de l'odeur:</b>	23 ppm (propylène), (détection)
<b>Point de fusion/point de congélation:</b>	-185 °C (-301 °F) (propylène)
<b>Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition:</b>	-48 °C (-54 °F) (propylène)
<b>Inflammabilité:</b>	Extrêmement inflammable.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	
<b>Limite d'inflammabilité - supérieure (%) :</b>	11 %(V) (propylène)
<b>Limite d'inflammabilité - inférieure (%) :</b>	2 %(V) (propylène)
<b>Point d'éclair:</b>	-108 °C (-162 °F) (propylène)
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	455 °C (851 °F) (propylène)
<b>Température de décomposition:</b>	Données non disponibles.
<b>pH:</b>	Sans objet
<b>Viscosité cinématique:</b>	Sans objet
<b>Solubilité(s)</b>	
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	200 mg/l (25 °C (77 °F)) (propylène)
<b>Solubilité (autre):</b>	Soluble dans l'acide acétique et l'éthanol (propylène)
<b>Coefficient de répartition (n-octanol/eau):</b>	1.77 (propylène)
<b>Pression de vapeur:</b>	1,158 kPa (25 °C (77 °F)) (propylène)
<b>Taux d'évaporation:</b>	Sans objet
<b>Densité:</b>	500 - 550 kg/m <sup>3</sup>
<b>Densité relative:</b>	0.5 - 0.55 (Eau = 1)
<b>Densité de vapeur:</b>	1.49 (20 °C (68 °F)) (Air=1) (propylène)
<b>Caractéristiques de la particule</b>	
<b>Taille des particules:</b>	Données non disponibles.
<b>Autres informations</b>	
<b>Aptitudes à l'explosion:</b>	Données non disponibles.

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité:</b>	Contact avec des matières incompatibles. Sources d'inflammation. Exposition à la chaleur.
<b>Stabilité Chimique:</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de Réactions Dangereuses:</b>	Le gaz liquéfié peut exploser au contact de l'eau chaude de 45 à 75 °C (113 à 167 °F). Forte réaction possible en présence d'agents oxydants. Polymérisation dangereuse peu probable, sauf dans des conditions favorables nécessitant de la chaleur et un catalyseur.
<b>Conditions à Éviter:</b>	Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.
<b>Matières Incompatibles:</b>	Les agents oxydants forts. Oxydes d'azote. Nitrates. Perchlorates. De nombreux matériaux deviennent cassants après un contact avec des gaz liquéfiés et peuvent se casser sans avertissement. Sélectionner avec soin et tester périodiquement le matériel, les joints et les tuyaux pour en vérifier l'intégrité et la compatibilité.

**Produits de Décomposition Dangereux:**

Lorsqu'il se décompose, ce produit dégage du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des hydrocarbures de faible poids moléculaire.

**11. Données toxicologiques**
**Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Inhalation:</b>	Peut remplacer l'oxygène et causer une suffocation rapide.
<b>Ingestion:</b>	L'ingestion de ce produit est une voie d'exposition improbable.
<b>Contact Cutané:</b>	La forme liquéfiée provoque des brûlures par le froid (gelures).
<b>Contact avec les yeux:</b>	La forme liquéfiée provoque des brûlures par le froid (gelures).

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

<b>Inhalation:</b>	Des concentrations élevées réduisent les niveaux d'oxygène disponibles et pourraient provoquer des maux de tête, des vertiges, des nausées, une perte de coordination, des difficultés respiratoires, une suffocation ou des troubles du rythme cardiaque.
<b>Ingestion:</b>	N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'ingestion.
<b>Contact Cutané:</b>	Gelures ou brûlures.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Gelures ou brûlures.

**Renseignements sur les effets toxicologiques**
**Toxicité aiguë (répertoirer toutes les voies d'exposition possibles)**
**Orale**

**Produit:** Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.

**Cutané**

**Produit:** Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.

**Inhalation**

**Produit:** Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.

**Toxicité à Dose Répétée**

**Produit:** (Rat, Inhalation – gaz, 2 yr): > 4985 ppm (Organe(s) cible(s): cavité nasale) (DMENO) (propylène)

**Corrosion et/ou Irritation de la Peau**

**Produit:** La forme liquéfiée provoque des brûlures par le froid (gelures).

**Lésion/Irritation Grave Des Yeux**

**Produit:** La forme liquéfiée provoque des brûlures par le froid (gelures).

**Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée**

**Produit:** Données non disponibles.

**Cancérogénicité**

**Produit:** Peut provoquer le cancer.

**Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:**

1,3-Butadiène

Évaluation globale : 1. Cancérogène pour l'humain.

**États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérrogènes :**

1,3-Butadiène

Connu être cancérogène pour l'humain

**Liste des cancérrogènes de l'ACGIH:**

1,3-Butadiène

Group A2: Susceptible d'être un cancérogène pour les humains.

**Mutagénicité de la Cellule Germinale****In vitro****Produit:**

Peut induire des anomalies génétiques.

**In vivo****Produit:**

Peut induire des anomalies génétiques.

**Toxicité pour la Reproduction****Produit:**

Données non disponibles.

**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique****Produit:**

Non classé

**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée****Produit:**

Non classé. Dans la cavité nasale, le propylène a provoqué des lésions nasales de nature relativement modérée et relativement peu d'animaux ont été touchés.

**Risque d'Aspiration****Produit:**

Sans objet

**Autres Effets:**

Le propylène inhalé est, dans une large mesure, expiré inchangé. Une petite partie peut être métabolisée et transportée par le sang sous forme d'oxyde de propylène. Il n'existe aucun effet connu sur la santé associé à ce métabolisme dans les études de deux ans portant sur le cancer ou dans les études portant sur les effets génétiques néfastes potentiels.

**12. Données écologiques****Écotoxicité:****Dangers aigus pour le milieu aquatique:****Poisson****Produit:**

Données non disponibles.

**Invertébrés Aquatiques****Produit:**

Données non disponibles.

**Toxicité pour la flore aquatique****Produit:**

Données non disponibles.

**Dangers à long terme pour le milieu aquatique:****Poisson****Produit:**

Données non disponibles.

**Invertébrés Aquatiques****Produit:**

Données non disponibles.

**Toxicité pour la flore aquatique****Produit:**

Données non disponibles.

## Persistance et Dégradabilité

### Biodégradation

**Produit:**

Les résultats de la modélisation de distribution montrent que les constituants chimiques des flux dans la catégorie Propylène se séparent principalement dans le compartiment à air, avec une quantité négligeable de séparation dans l'eau. Dans l'air, ces constituants ont le potentiel de se dégrader rapidement à travers des processus photolytiques indirects provenant principalement des radicaux hydroxyles. Ce devrait être la principale voie de perte et le processus de dégradation des constituants de ces flux. La photolyse aqueuse et l'hydrolyse ne contribueront pas à la transformation des constituants de la catégorie dans les milieux aquatiques car ils sont peu ou pas sensibles à ces réactions.

Bien que la biodégradabilité des flux dans cette catégorie n'ait pas été évaluée avec les procédures de test standard en raison de leur forte volatilité, des études ont démontré que les constituants de la catégorie prédominante peuvent être dégradés par des bactéries isolées des échantillons de sol et d'eau de surface.

Il est peu probable que la biodégradation contribue à la dégradation globale des constituants de ces flux car ils ont tendance à se séparer dans le compartiment à air. Le propylène se dégrade rapidement dans l'air; avec une plage de demi-vie atmosphérique calculée de 4,9 heures.

### Rapport DBO/DCO

**Produit:**

Données non disponibles.

### Potentiel de Bio-accumulation

#### Coefficient de Bioconcentration (BCF)

**Produit:**

Aucune bioaccumulation n'est prévue.

#### Coefficient de Partage n-octanol/eau (log K<sub>ow</sub>)

**Produit:**

1.77 (propylène)

**Mobilité dans le Sol:**

Soumis à la dégradation microbienne.

**Autres Effets Nocifs:**

Données non disponibles.

## 13. Données sur l'élimination

**Instructions pour l'élimination:**

Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination. Il est conseillé au producteur de déchets de bien tenir compte des propriétés dangereuses et des mesures de contrôle nécessaires pour les autres matières susceptibles d'être trouvées dans les déchets.

**Emballages Contaminés:**

Consulter les réglementations locales, fédérales et provinciales avant l'élimination.

## 14. Informations relatives au transport

### TMD

Numéro ONU ou Numéro ID:

UN 1075

Nom Officiel d'Expédition UN:

GAZ LIQUÉFIÉS DE PÉTROLE

Nom d'expédition, suite:

(propylène) Non odorisé

Classe

2.1

Groupe d'Emballage

–

Étiquettes	2.1
Précautions particulières pour l'utilisateur:	La version la plus récente du Guide des mesures d'urgence n° 115.

## 15. Informations sur la réglementation

### Règlements fédéraux du Canada

#### Liste de substances toxiques (LCPE, Annexe 1)

**Identité Chimique**

1,3-Butadiène

**Nom sur la liste :**

1,3-Butadiène

#### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non réglementé.

#### Gaz à effet de serre

Non réglementé.

#### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

#### Canada. Substances visée par un avis de nouvelle activité (SNAc) et rapports.

Non réglementé.

### Inventaires

Inventaire LIS du Canada: En conformité avec les stocks

Inventaire TSCA des É.-U.: En conformité avec les stocks

## 16. Autres informations

**Date de Publication:** 05/30/2025**Informations sur la révision:** 05/30/2025: Mise à jour de la fiche de données de sécurité – changement de classification du SGH, ajouts de phrases  
02/20/2024: Mise à jour de la fiche de données de sécurité – modifications de la composition, modifications de phrases  
02/13/2020: Mise à jour de la fiche de données de sécurité**Version n°:** 9.0**Abréviations et acronymes:**

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists; CAS = Chemical Abstracts Service; CE50 = Concentration efficace 50 %; CIRC = Centre international de recherche sur le cancer; CL50 = Concentration létale 50 %; DBO = demande biologique d'oxygène; DCO = demande chimique d'oxygène; DL50 = Dose létale 50%; EPA = Environmental Protection Agency; ÉPI = Équipement de protection individuelle; FS = Fiche signalétique; IATA = Association internationale pour le transport aérien; ICAO = Organisation de l'aviation civile internationale; IDLH = Immédiatement dangereux pour la vie ou la santé; IMDG = Transport maritime international des marchandises dangereuses; Koe = Coefficient de partage octanol/eau; LIS = Liste intérieure des substances; NFPA = National Fire Protection Association; NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health; NTP = National Toxicology Program; REL = limite d'exposition recommandée ; SGH = Système général harmonisé; TMD = Transport des marchandises dangereuses; TSCA = Toxic Substances Control Act; TWA = Moyenne pondérée dans le temps

**Autres Informations:**

Pour un complément d'information sur les équipements de liaison et de mise à la terre de l'équipement, consulter la publication « Recommended Practice 2003 » de l'American Petroleum Institute (API), « Protection Against Ignitions Arising out of Static, Lightning and Stray Currents » ou la publication de la National Fire Protection Association (NFPA) 77, « Recommended Practice on Static Electricity ».

**Matière radioactive naturelle (MRN):** Ces renseignements sont fournis afin de souligner les problèmes de contamination par matière radioactive naturelle (MRN). L'expérience acquise dans l'industrie a démontré que ce produit peut contenir de petites quantités de radon-222 (Rn-222) et de ses produits de désintégration radioactifs.

Le radon-222 est un gaz radioactif naturel qui constitue un contaminant du gaz naturel. Pendant le traitement, le Rn-222 a tendance à se concentrer dans le flux de gaz de pétrole liquéfié et dans les flux de produits ayant une plage similaire de point d'ébullition. Bien que les niveaux de Rn-222 dans ce produit ne présentent pas une exposition directe au radon, les clients doivent être conscients du potentiel d'accumulation des produits de désintégration du Rn-222 dans leurs flux de traitement. La concentration des produits de désintégration du Rn-222 dans les équipements de traitement (comme les pompes, les filtres, les tuyaux, etc.) peut s'accumuler jusqu'à un certain point où l'irradiation gamma est détectée à l'extérieur de ces équipements pendant le fonctionnement normal.

Les études sur le terrain citées dans la littérature, et celles effectuées par le personnel de l'entreprise, n'ont pas montré de conditions où les travailleurs soumis à ces conditions accumulaient des expositions cumulatives qui pourraient dépasser les seuils limites réglementés. Les équipements émettant une irradiation gamma doivent être présumés comme étant contaminés intérieurement par des produits de désintégration avec rayonnement alpha (comme le plomb-210 et le polonium-210). Ces produits de désintégration peuvent constituer un risque s'ils sont inhalés ou ingérés. Les équipements et la tuyauterie doivent être vérifiés pour un traitement possible (décontamination) avant l'entretien, la mise au rebut ou la récupération.

Des équipements de protection (comme une combinaison, des gants et un respirateur avec filtres HEPA ou à adduction d'air) doivent être portés par le personnel qui entre dans une cuve ou qui travaille avec des équipements de traitement contaminés afin d'éviter la contamination cutanée, l'ingestion ou l'inhalation de résidus contaminés par des matières radioactives naturelles. La contamination atmosphérique peut être minimisée en manipulant les matériaux contaminés dans un état mouillé.

**Avis de non-responsabilité:**

BIEN QUE LES INFORMATIONS MENTIONNÉES DANS CE DOCUMENT SOIENT DE BONNE FOI, BASÉES SUR DES INFORMATIONS JUGÉES FIABLES AU MOMENT DE LA RÉDACTION DE CE TEXTE, NOVA CHEMICALS DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT AUX INFORMATIONS OU PRODUITS/MATIÈRES DÉCRITES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT ET DÉMENT EXPRESSÉMENT TOUTES GARANTIES ET CONDITIONS IMPLICITES (Y COMPRIS TOUTES CELLES RELATIVES À LA COMMERCIALISATION OU L'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER). L'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE QUELCONQUES BREVETS DÉTENUS PAR NOVA CHEMICALS OU PAR D'AUTRES NE PEUT PAS ÊTRE PRÉSUMÉE. CES RENSEIGNEMENTS SONT SUJETS À MODIFICATION SANS PRÉAVIS. VEUILLEZ OBTENIR LA VERSION LA PLUS RÉCENTE DE CETTE FS AUPRÈS DE NOVA CHEMICALS. NOVA CHEMICALS DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUTE FICHE DE SIGNALÉTIQUE OBTENUE AUPRÈS DE TIERS.

SAUF ACCORD SPÉCIFIQUE À CET EFFET, NOVA CHEMICALS DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR L'USAGE, LE TRANSPORT, L'ENTREPOSAGE, LA MANUTENTION OU L'ÉLIMINATION DES PRODUITS/MATIÈRES DÉCRITS DANS LE PRÉSENTE FICHE SIGNALÉTIQUE.